



## MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

**Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2010** - ORGASYNTH informe ses actionnaires, conformément à la réglementation en vigueur, que le Document de Référence relatif à l'exercice 2009 a été déposé le 31 août 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence peut être consulté sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que sur le site internet de la société ([www.orgasynth.com](http://www.orgasynth.com)).

Le document de référence 2009 contient notamment :

- Le rapport financier annuel 2009
- Le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société ainsi que le Rapport des commissaires aux comptes y afférant
- Les informations relatives aux honoraires versés au cours de l'exercice 2009 aux contrôleurs légaux des comptes
- Le descriptif du programme de rachat d'actions
- Les comptes semestriels 2009

**ORGASYNTH SA**  
25-27 rue de la Clef – 75005 PARIS

**Eurolist Compartiment C – Code ISIN FR0000054611 – Mnémonique ORG**

POUR PLUS D'INFORMATION : [WWW.ORGASYNTH.COM](http://WWW.ORGASYNTH.COM)

**CAROLE ABDELLI - RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE**

[contact@orgasynth.com](mailto:contact@orgasynth.com)

Tél. : 01 56 61 72 80 - Fax : 01 56 61 72 99